

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE 9 JUIN 2023

Le Conseil Municipal de la Ville de Biarritz s'est réuni à la Mairie de Biarritz, sous la présidence de Madame Maider AROSTEGUY, Maire.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Stéphanie GRAVÉ

PRÉSENTS : Mme Maider AROSTEGUY (Maire), M. Adrien BOUDOUSSE, Mme Martine VALS, Mme Anne PINATEL, Mme Maud CASCINO, M. Fabrice-Sébastien BACH, Mme Patricia POURVAHAB, M. Michel LABORDE, Mme Stéphanie GRAVÉ, M. Mathieu KAYSER, Mme Anne-Cécile DURAND-PURVIS, M. Xavier DELANNE (Adjoints au Maire), M. Gérard COURCELLES, Mme Muriel DUBOIS-VIZIOZ, M. Eric QUATREVIEUX, Mme Christelle RODET, M. Sébastien MENARD, M. Paul RODRIGUES-REIS, M. Guillaume BARUCQ, Mme Lysiann BRAO, Mme Corine MARTINEAU, M. Brice MORIN, Mme Nathalie MOTSCH, M. Sébastien CARRERE, M. Patrick DESTIZON (Conseillers Municipaux).

ABSENTS ET ABSENTS REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR : M. Edouard CHAZOUILLERES (procuration à Mme AROSTEGUY), M. Richard TARDITS (procuration à M. COURCELLES), Mme Géraldine VERGET (procuration à M. DELANNE), Mme Valérie SUDAROVICH (procuration à M. KAYSER), Mme Elena BIDEgain (procuration à Mme CASCINO), Mme Françoise FORSANS (procuration à M. LABORDE), Mme Morane PINAUD BOSQUE (procuration à M. BACH), M. Louis BODIN (procuration à Mme PINATEL), M. Didier BARBERTEGUY (procuration à Mme DUBOIS-VIZIOZ), M. Jean-Baptiste DUSSAUSSOIS-LARRALDE (procuration à Mme MARTINEAU).

Madame AROSTEGUY

Nous passons maintenant au Conseil Municipal ordinaire de ce 9 juin pour lequel je suis obligée de refaire l'appel, n'est-ce pas Sébastien ?

Monsieur BACH

Oui.

Madame AROSTEGUY

J'ai clôturé et je rouvre à 17 h 29. Il y a deux questions assez rapides. Je refais l'appel.

Madame le Maire procède à l'appel.

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 avril 2023

Madame AROSTEGUY

Nous reprenons le cours traditionnel des Conseils Municipaux. Il nous faut approuver le procès-verbal. Madame MARTINEAU vient d'arriver. Je vous note présente avec la procuration de Jean-Baptiste DUSSAUSSOIS-LARRALDE. Il nous faut maintenant approuver le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal qui date du 3 avril. Mes chers collègues, avez-vous des remarques à faire sur ce procès-verbal ? Je n'en vois pas, donc je vais le soumettre à votre

approbation. Y a-t-il des abstentions pour ce procès-verbal ? Des voix donc il est approuvé à l'unanimité.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

2 – Casetas 2023 : vote des redevances applicables aux occupations commerciales

Madame AROSTEGUY

Le rapporteur pour cette première question est Monsieur BACH.

Monsieur BACH

Mes chers collègues, l'édition 2023 des Casetas se déroulera du 14 au 18 juin sur le site de la Côte des Basques à l'intérieur d'un périmètre fermé. Du 14 au 16 juin de 19 heures à 1 heure du matin et les 17 et 18 juin de midi à 1 heure du matin. Dans le cadre de cette manifestation, il y a lieu de fixer le montant des redevances applicables aux commerçants qui occuperont l'espace public. Le montant de la redevance est fixé au regard des surfaces occupées ainsi que de l'activité (bar bodega et restaurant). L'occupation de l'emplacement ainsi que les modalités d'exploitation et d'animation sont formalisées au travers de l'engagement de chaque titulaire au respect d'un cahier des charges détaillant les aspects techniques, logistiques et juridiques. Il sera demandé au Conseil Municipal de donner un avis favorable à l'adoption de ces tarifs et d'autoriser Madame le Maire à recouvrer auprès de chaque occupant d'emplacement les sommes dues en conséquence.

Pour les bars bodega, on a des surfaces de

- 27 m² : prix du loyer 4 210 € hors taxes
- 50 m² : prix du loyer 5 640 € hors taxes

La différenciation avec les restaurants :

- 65 m² dont 15 m² de cuisine plus terrasse extérieure de 25 m² : 6 370 € hors taxes
- 90 m² dont 15 m² de cuisine plus terrasse extérieure de 37,50 m² : 6 890 € hors taxes.
- 115 m² dont 15 m² de cuisine plus terrasse extérieure de 50 m² : 7 920 € hors taxes.

J'ai terminé.

Madame AROSTEGUY

Y a-t-il des interventions ? Madame MARTINEAU.

Madame MARTINEAU

Madame le Maire, mes chers collègues, je constate une augmentation certaine pour les emplacements des professionnels des Casetas si on se réfère aux tarifs de 2018 et 2019, le COVID ayant arrêté toute activité entre-temps. La majoration est entre 10 % et 30 % à peu près, ce qui n'est pas rien surtout en période d'inflation où les répercussions se feront sur les consommateurs. Comment justifiez-vous cette forte augmentation ? Je tiens aussi à vous alerter sur la sécurité et en particulier dans les lacets de la Côte des Basques que cela soit pendant les festivités ou en dehors. Ceci reste un point noir, j'ai envie de dire, toute l'année. J'ai souvent été interpellée par des riverains. J'attire votre attention sur un dernier courrier qui vient de m'être adressé. Je livre ici quelques lignes : « *Dès 15 heures parfois et jusqu'à tard dans la nuit, des groupes de personnes buvant toute la journée, des personnes dénudées, certains urinant sous les yeux des passants, le verre cassé, les chiens non tenus en laisse qui font leurs besoins n'importe où, les scooters qui remontent depuis la plage jusqu'à la perspective via lesdits lacets, la musique, les barbecues sauvages, les dealers qui ont découvert là un spot de rêve. Oui, on a rendu les lacets aux Biarrots, mais pas aux bons c'est certain. J'ai*

lu dans la presse que vous expérimentez un dispositif de géolocalisation ou les agressions via une application smartphone. J'ai envie de dire que c'est toujours bon à prendre, mais ne vaudrait-il pas mieux sécuriser certains lieux pour ne pas avoir à s'en servir. »

Monsieur BACH

Ma chère collègue, vos questions sont totalement légitimes et c'est bien pour cela que nous y avons travaillé en amont.

Concernant les tarifs, vous nous avez fait part de l'inflation. C'est ce que nous avons également appliqué par rapport au coût que cela génère pour la commune et en rapport des chiffres qui seront réalisés. Aujourd'hui, le prix de l'exploitation au mètre carré est de 48 € ce qui est raisonnable pour ce genre de manifestation au regard du chiffre d'affaires qu'ils réaliseront et des marges. La preuve en est, c'est que les exposants qui ont postulé n'ont émis aucune remarque là-dessus.

Madame MARTINEAU

Vous anticipez sur le chiffre d'affaires. On ne connaît pas le chiffre d'affaires.

Monsieur BACH

On se réfère tout simplement à l'historique des vingt-quatre éditions précédentes pour lesquelles le chiffre d'affaires est très important.

Madame MARTINEAU

Tant mieux, mais ce que je veux dire c'est que c'est comme les tarifs du marché où il y a une forte augmentation. Après forcément, cela se répercute sur les consommateurs.

Monsieur BACH

Pas forcément, pas à ce niveau-là. Ensuite, concernant les coûts, il a bien entendu fallu faire attention.

Madame MARTINEAU

Mets le micro devant parce qu'on n'entend rien.

Monsieur BACH

Sur les coûts, il fallait faire le nécessaire pour non pas arriver à un équilibre parce que cela aura forcément toujours un coût.

Ensuite, sur la question de la sécurité, il a été important d'étudier la sécurité de cet événement. Comme vous l'avez dit, c'est post-COVID. Comment se déroulera-t-il ? Y aura-t-il beaucoup de monde, plus de monde, moins de monde ? On s'est attaché à ce que celui-ci se passe bien avant le début de la saison, donc du 14 aux 18 pour que les Casetas restent une fête familiale, locale et éviter de se retrouver avec une population estivale déjà présente en juillet août dont nous n'avons pas besoin au mois de juin au regard de l'affluence que nous avons déjà naturellement, et d'essayer d'en faire une véritable fête familiale. Sur la sécurité, il y avait en moyenne une vingtaine d'agents les années précédentes. Aujourd'hui, nous montons jusqu'à 30 agents ce qui est énorme. C'est ce qui a fait monter les coûts de l'opération. Cela a rassuré notamment les services publics et le Préfet avec qui nous étions hier en réunion, au Comité Technique.

Sur la troisième question qui est sur la sécurité de la population et notamment d'une jeune population, il y aura l'association Umaï qui sera présente à l'événement. Elle aura un stand pour faire de la prévention. Dans les lacets, nous avons prévu de doubler les agents de police

et de sécurité privée pour garantir la sécurité sur cet événement-là

Madame MARTINEAU

Après, le problème est là toute l'année. Il est récurrent. C'est très bien de prévoir la sécurité des Casetas.

Monsieur BACH

On est sur le sujet des Casetas.

Madame MARTINEAU

Oui, on est sur le sujet des Casetas, mais il faudra peut-être voir ce qui peut être fait durant l'année.

Madame VALS

Transmettez-moi votre lettre Madame MARTINEAU et je la transmettrai à la police municipale sachant que c'est déjà un secteur très surveillé. Depuis l'année dernière, il y a une caméra à la Côte des Basques. Elle va être doublée par un deuxième dispositif dans les mois qui viennent.

Madame MARTINEAU

Très bien. Je vous transmets un mail que je viens de recevoir dans la semaine.

Madame AROSTEGUY

Y a-t-il d'autres interventions ? Monsieur MORIN.

Monsieur MORIN

Sur la différence des prix de 25 m² à 50 m² et de 65 m² à 115 m², pourquoi y a-t-il aussi peu de différence ? Quel est l'intérêt des restaurants et des bars à prendre les plus petites surfaces ?

Monsieur BACH

C'est tout simplement par rapport aux frais qu'ils peuvent engager, au nombre de salariés qu'il faut lorsque vous devez doubler la surface à exploiter pour laquelle le coût est nettement plus important.

Madame AROSTEGUY

Je vais passer au vote. Y a-t-il des abstentions ? Monsieur BARUCQ, c'est une abstention ? Oui, donc quatre abstentions. Des votes contre ? Cinq abstentions. Mesdames Messieurs, vous vous abstenez ou vous votez contre ? Favorable ? Je n'entends pas. Donc, favorable. Je vous remercie.

ADOpte AVEC 30 VOIX POUR

5 ABSTENTIONS : M. Guillaume BARUCQ, Mme Lysiann BRAO, M. Brice MORIN, M. Jean-Baptiste DUSSAUSSOIS-LARRALDE, Corine MARTINEAU

3 – Modification du tableau des effectifs

Madame AROSTEGUY

Je passe la parole à Madame PINATEL pour la deuxième question qui concerne la modification du tableau des effectifs.

Madame PINATEL

Dans le cadre de l'extension de la Crèche du Braou, il sera nécessaire de prévoir la création de trois postes. Les besoins sont les suivants : 2 ETP et un poste à temps non complet. Le premier poste concerne la filière animation. C'est un poste d'adjoint d'animation. Le second est dans la filière technique. C'est un poste d'adjoint technique à temps non complet. Le troisième poste est dans la filière médico-social. C'est un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale. Les crédits nécessaires sont prévus au budget au chapitre 012. Peut-être, Madame GRAVÉ, pouvez-vous rappeler dans quel contexte ces créations de postes se sont effectuées.

Madame GRAVÉ

Bonjour, mes chers collègues ! Nous avons une forte demande de places en crèche et nous ne pouvons pas y répondre favorablement pour toutes, donc nous avons décidé avec la PMI de demander un agrandissement. Celui-ci générera huit places en plus à partir du mois de septembre pour accueillir des bébés. Ce sont huit places pour 2,5 ETP.

Pour information aujourd'hui, les demandes en crèche représentent 198 demandes. À la dernière Commission, nous sommes arrivés à prendre 80 bébés pour les places en crèches collectives et privées pour cette Commission du mois de mai. Il était nécessaire de créer ces places et de faire cet effort pour répondre aux familles biarrottes.

Je voudrais profiter de ce Conseil parce que j'entends beaucoup de choses. Je voudrais remettre les choses au clair. La priorité pour pouvoir profiter d'une place en crèche à Biarritz est d'être Biarrot. Être Biarrot, cela veut dire être un particulier habitant Biarritz ainsi que, et c'est un choix, être commerçant ou payer une CFE à Biarritz. Je voulais préciser cela à tout le monde. Merci.

Madame AROSTEGUY

Y a-t-il une intervention sur cette question ou je porte au vote ?

Monsieur MORIN

Juste les commerçants ou ceux qui travaillent à Biarritz ?

Madame GRAVÉ

Ce sont les commerçants. De la même manière à partir du moment où ils paient une CFE ou une taxe foncière, ils sont considérés comme Biarrots.

Monsieur MORIN

Mais ceux qui travaillent à Biarritz ?

Madame GRAVÉ

Les salariés sont comptés comme des extérieurs.

Madame AROSTEGUY

Je porte cette question à vos votes. Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ? Je vous remercie pour ce vote à l'unanimité.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Madame AROSTEGUY

Nous avons épuisé l'ordre du jour qui était court. Notre prochain rendez-vous est le lundi 26 juin à 17 h 00 où nous examinerons plus particulièrement le budget supplémentaire. Je vous souhaite une bonne soirée et un bon week-end.

La séance est levée à 17h50